

La Tribune



Éric Gagné perd sa cause en arbitrage **C1**

SHERBROOKE

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

www.cyberpresse.ca

94e année, no 307

DÉFUSION : Les redevances d'Hydro-Sherbrooke pourraient disparaître **A3**



Imacom, Jocelyn Riendeau

UN LIEU D'ÉPANOUISSEMENT À L'ÉCOLE LE TOURET

L'école Le Touret, qui accueille des enfants souffrant d'un handicap physique ou mental, a inauguré hier deux locaux très spéciaux. Dans l'un d'eux, des bouchons de liège et guirlandes descendent du plafond, à travers des serpentins colorés, des tuyaux de sècheuse et autres objets bizarres. L'endroit baigne dans un éclairage très coloré et une ambiance musicale très agréable. Un décor de discothèque? Presque! Maude Beauvais-Turcotte et Dany Godbout, photographiés en compagnie du clown Ronald McDonald, s'y amusent beaucoup. Les deux locaux, inspirés de l'approche de deux psychologues hollandais, visent à stimuler tous les sens des jeunes utilisateurs. **UN TEXTE EN A2.**

Construction: un nouveau record à Sherbrooke en 2003



Claude Plante

cplante@atribune.qc.ca
SHERBROOKE

En plus d'être citée par la firme KPMG pour ses conditions d'affaires avantageuses, Sherbrooke bat des records de coups de marteaux. L'administration municipale a connu une autre année exceptionnelle en matière d'émission de permis pour la construction et la rénovation.

Un total de 3168 permis, d'une valeur de 199 948 859 \$, ont été émis en 2003, comparativement à 2921 permis, d'une valeur de 173 451 112 \$, l'année précédente, dans les catégories résidentielles, commerciales, industrielles et de services.

Il s'agit d'une augmentation de plus de 15 % de la valeur des permis émis. Le dévoilement de ces chiffres plus qu'intéressants a eu lieu hier avant-midi dans le secteur Rock Forest, sur un chantier de construction.

«La situation économique est bonne et les taux d'intérêt sont bas. Ça aide les gens à aller de l'avant dans leurs projets de construction», se réjouit le directeur du Service de la planification et du développement urbain de la Ville de Sherbrooke, Claude Marcoux.

«C'est une année record. Une deuxième après 2002, qui était elle aussi une année record.»

Au seul chapitre résidentiel, 2787 permis ont été octroyés comparativement à 2531 en 2002, soit une augmentation de plus 10 %, indique un communiqué de la Ville de Sherbrooke.

Pour les nouvelles constructions, 636 permis ont été émis en 2003, comparativement à 544 en 2002, ce qui représente 1141 nouveaux logements en 2003 comparativement à 918 en 2002.

Cet essor se vérifie plus particulièrement dans l'arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville (433 logements), dans l'arrondissement de Jacques-Cartier (319 logements) et dans l'arrondissement de Fleurimont (185 logements), indique la Ville de Sherbrooke.

Toute cette activité a provoqué un surplus de travail pour les gens du Service de la planification, ajoute M. Marcoux. Il a fallu émettre les permis pour la construction de 1141 logements au total.

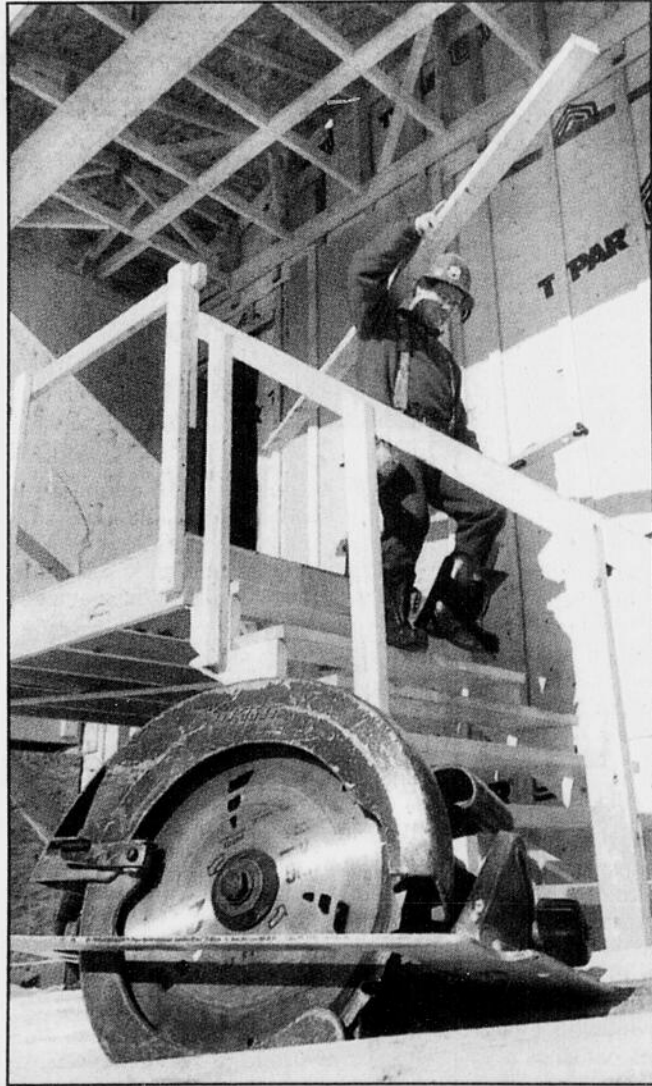
Il a aussi fallu suivre l'évolution des infrastructures qui accompagnent ces nouvelles constructions. En 2003, 47 bouts de rues ont été complétés, ce qui représente 11,6 kilomètres de nouvelle voie.

«En moyenne, la Ville ne paye que 17 pour cent des coûts de développement des nouvelles infrastructures (aqueduc et égout). Le reste est assuré par les promoteurs, mentionne M. Marcoux. Pour notre service, ça représente beaucoup de travail car il faut suivre les chantiers afin de s'assurer que tout se fait selon les règles de l'art.»

Toutes les nouvelles ouvertures de rues vont donner une possibilité de recevoir 926 unités de logements, plus particulièrement des maisons unifamiliales.

D'autres secteurs ont aussi retenu l'attention à la Ville de Sherbrooke en 2003. Il y a eu le développement relié à la vocation hospitalière où les hôpitaux

Voir **CONSTRUCTION** en page **A2**



Imacom, Jocelyn Riendeau

La valeur des permis de construction et rénovation émis par la Ville de Sherbrooke en 2003 atteint près de 200 millions \$, soit une augmentation de plus de 15 pour cent par rapport à l'année 2002.

Boisvert
HARLEY DAVIDSON
LENNOXVILLE
2, RUE QUEEN LENNOXVILLE 565-1376

Météo

NUAGEUX Max.: 0 Min.: -10
Lever soleil: 6 h 41 Coucher: 17 h 20

Index

Ann. class. C7	Le monde B2
Arts D1	Loterie A4
B. dessin D4	Météo C7
Décès D6	Mots croisés ... D4
Économie B3	Opinions A6
Éphémérides . D5	Sports C1
Horoscope D4	

Koivu hué au Centre Bell

Avec Mathieu Garon devant le filet, le Canadien a mis fin à une gênante série de quatre défaites, hier soir au Centre Bell, en triomphant des Flames de Calgary au compte de 4-1. Mais ce n'est pas tout le monde qui s'est amusé: le capitaine Saku Koivu, qui s'était chamaillé avec Mike Ribeiro la veille à l'entraînement, a été hué par une bonne partie des 21 273 spectateurs. «Ça m'a dérangé un peu», a admis Koivu après le match. **À LIRE EN C1.**



HONDA
Sherbrooke Honda
2615, rue King Ouest 566-5322
www.sherbrookehonda.com
* Sur modèles sélectionnés. Détails sur place.

AVANT D'ACHETER N'IMPORTE QUOI, ESSAYEZ LE PILOT DE HONDA

ÉCONOMISEZ + DE 5000 \$
+ TAUX DE FINANCEMENT RÉDUIT À 3,8%
JUSQU'À 60 MOIS

« Meilleur véhicule utilitaire sport grand format » - Cars and Drivers, mars 2004

Il faudra de la patience

Les réponses au scandale des commandites prendront du temps à venir

Isabelle Rodrigue (PC)
OTTAWA

Si le public connaît maintenant le mandat du juge de l'enquête publique dans l'affaire des commandites, il devra cependant faire preuve de patience avant d'obtenir des réponses.

Hier, la vérificatrice générale, Sheila Fraser, a refusé de divulguer la liste des personnes ayant autorisé les transactions sous enquête, notamment au sein des sociétés d'Etat mentionnées dans son rapport. Le comité des Comptes publics avait demandé cette liste de personnes afin de l'orienter dans le choix des témoins qu'il pourrait faire comparaître.

Pour obtenir des réponses, le comité a fait parvenir des lettres aux sociétés d'Etat concernées, leur demandant de fournir les noms des personnes qui ont autorisé, à l'époque, les transactions.

Si elle s'était pliée à la demande du comité, la vérificatrice aurait brisé le sceau de confidentialité qui entoure ses enquêtes.

«C'est un principe très important que nous devons conserver, la confidentialité de nos feuilles de travail et de nos dossiers de vérification», a expliqué Mme Fraser, après une séance de cinq heures en comité parlementaire.

Malgré cette longue réunion, les membres du comité auront appris bien peu de nouvelles choses sur le fonctionnement du programme.

Les réponses risquent aussi de prendre du temps à venir du côté de l'enquête publique. Dix jours après l'annonce de la mise sur pied de l'enquête, le gouvernement a dévoilé le vaste cadre de fonctionnement qui orientera le travail du président.

Le juge John Gomery, qui présidera la commission, devra tenter de répondre aux questions soulevées dans le rapport de la vérificatrice. Il se penchera entre autres sur la création du programme de commandites, la sélection des agences de publicité; la gestion du programme; la réception et l'usage des fonds et des commissions; et «sur toute autre circonstance» liée au programme et jugée pertinente.

Il est invité à soumettre un ou des rapports «dans les plus brefs délais», mais aucune date butoir déterminée n'est fixée.

«Nous ne pouvons pas fixer de limites dans le temps (...) Le juge Gomery doit avoir la satisfaction d'avoir bien pu faire son travail», a fait valoir le ministre Pierre Pettigrew.

Selon le ministre des Travaux publics, Stephen Owen, le juge Gomery devrait pouvoir lancer ses travaux dans les prochaines semaines.

Le ministre est toutefois incapable de dire combien coûtera l'exercice. Le juge sera payé en fonction d'un taux horaire, non dévoilé.

Les audiences de l'enquête devraient se tenir surtout à Montréal, mais le juge a la permission de conduire les travaux dans d'autres villes si le besoin se fait sentir. Ce sera au juge de déterminer si les audiences seront ouvertes au public.

Par ailleurs, le premier ministre Paul Martin a dû défendre l'intégrité du juge Gomery.

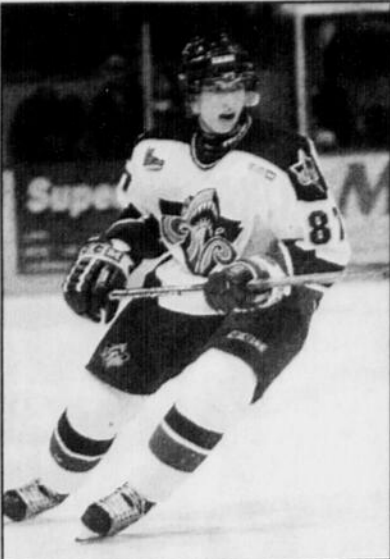
«Il ne fait aucun doute qu'il est impartial», a déclaré M. Martin à la sortie de la réunion du conseil des ministres, invitant l'opposition à cesser de porter ombrage à la réputation du juge.

Le Parti conservateur laissait entendre que M. Gomery était un proche du Parti libéral du Canada et par conséquent, ne pouvait être impartial. Pour appuyer leurs dires, les députés conservateurs soulignent que le juge siège à la Commission du droit d'auteur du Canada, une nomination émanant du gouvernement fédéral.

Lapierre veut dissocier l'aile québécoise du PLC du scandale des commandites **B1**

La Tribune
écrit
l'histoire
au
quotidien

A LIRE DEMAIN



Sydney Crosby affronte les Voltigeurs à Drummondville

La Tribune
Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.
Édité et imprimé au
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR Alain LeClerc (Intérim) ADJOINT Christian Malo
DIRECTEUR DE L'INFORMATION André Larocque	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
PRODUCTION ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau ADJOINTS André Roberge Steeve Rancourt Stéphane Garant	DIRECTEUR André Custeau ADJOINT Serge Nadeau

Une approche... sensationnelle

Au Touret, la méthode sensorielle Snoezelen connaît un énorme succès



François Gougeon
fgougeon@latribune.qc.ca
SHERBROOKE



Véritable «médication naturelle», l'approche sensorielle Snoezelen procure aux enfants handicapés du Touret, tel Anthony Morin, un bien-être et un plaisir qui s'expriment de multiples façons.

C'est incroyable ce que des cintres décorés, des bouchons de liège en liasse, des guirlandes suspendues, des tuyaux de sècheuse et autres objets bizarres à première vue, dans une pièce à l'éclairage de discothèque et dans une ambiance musicale, peuvent avoir comme effet thérapeutique chez des enfants handicapés.

Ce qui se vit dans deux locaux aux fonctions distinguées, à l'école du Touret, a de quoi surprendre le visiteur: malgré qu'ils soient parfois lourdement déficients au plan intellectuel, les enfants qui y passent connaissent un état de bien-être incroyable.

Il s'agit ici de l'approche sensorielle Snoezelen, qui a été développée par deux psychologues de Hollande, en 1970. L'appellation, qui vient de la contraction des mots néerlandais *Snuffelen* (pour renifler, respirer, découvrir) et *Doezelen* (pour récupérer, somnoler, se détendre), se concrétise respectivement dans les salles interactive et blanche. Les deux locaux en question aménagés à l'intérieur du Touret, à l'aide d'un montant de 50 000 \$ et surtout de beaucoup de bénévolat, ont été inaugurés hier en présence de plusieurs invités et de la presse.

L'idée par ces salles c'est d'assurer une stimulation adéquate des sens, selon l'handicap du jeu-

ne. Que ce soit l'odorat, l'ouïe, le goût, le toucher ou la vue, dépendant de l'article au contact de l'enfant. C'est aussi une façon de répondre aux besoins de calme, de découverte personnelle et de son entourage, d'ouverture au monde ou encore de faire des choix, de l'enfant. Le tout avec un accompagnement d'adéquat du personnel du Touret, qui sera progressivement formé en consé-

quence.

«L'approche Snoezelen a vu le jour au Québec à l'hôpital Rivières des Prairies, en 1996. Depuis, on compte 122 endroits où ça s'est étendue mais au Touret, on est la première place en Estrie... On est extrêmement heureux parce qu'on voit le réel bienfait que cela apporte aux enfants», a livré avec enthousiasme l'éducatrice spécialisée Marie-Josée Chicoine. Elle s'exprimait au nom de ses collègues Johanne Tardif, Geneviève Côté et Lucette Cormier qui, pendant deux ans, ont «crû au projet et ont foncé à plein».


En fait, cette méthode de vie en relation avec les objets, la lumière et la musique est tellement bénéfique que Mme Chicoine en compare l'effet à une «médication naturelle». «À Rivières des Prairies, par exemple, dans le cas d'enfants atteints d'autisme, l'approche Snoezelen a permis de réduire la consommation de médicaments qui leur était prescrit pour le sommeil», a fait valoir l'éducatrice.

En tout cas, il fallait voir hier des enfants comme Maude, Dany ou Anthony littéralement aux oiseaux de vivre l'expérience. Malgré leur handicap, leur sourire et les expressions multiples du visage ne faisaient aucun doute quant au bien-être dans lequel ils baignaient.

Le président de la CSRS, Gilles Boudrias, celui de la Fondation du Triolet, Michel Boissé, de l'ancien directeur Ronald Rouleau et le porte-parole des oeuvres de Ronald McDonald n'avaient aussi que des bons mots pour cette initiative. Comme son patron, la célèbre mascotte des restaurants McDonald qui a versé la moitié des 50 000 \$ requis pour la réalisation, a rappelé qu'il appartient aux grands d'aider les petits qui sont confrontés à de graves problèmes.

Quand JEUNESSE s'en mêle

L'appât malsain de la célébrité



Evelyne Leblanc
eleblanc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Je m'y vois encore, comme si c'était hier. Tous les mardis midis, je parcourais les quelques pâtés de maison qui séparaient mon école primaire de la maison de mon professeur de chant.

Dans mes mains, je tenais mon petit cartable débordant de partitions de musique. La marche était en soi courte, mais suffisamment longue pour me permettre de rêvasser. «Un jour, je serai chanteuse», que je me promettais. Je me voyais déjà sous les feux de la rampe au côté de mes idoles de l'époque Roch Voisine et Mario Pelchat.

Chez mon professeure, je chantais certes, mais mon esprit voguait déjà à mille lieux de l'instant présent. Du haut de mes dix ans, je sentais que ce petit cours n'était qu'un jalon dans le dessein pour lequel je me prédestinais.

Je m'y vois encore gravissant la scène lors d'un récital. Que j'aimais ce moment où mon ventre se nouait, où l'envie de fuir et celle de briller sous les projecteurs du théâtre Bellecours s'entremêlaient. Dès que les premières notes se faisaient entendre, le trac se dissipait.

Les années ont passé et le rêve d'enfant s'est effrité. Le chant s'est vu relégué à un rang inférieur tandis que je me plaisais à découvrir les rouages du journalisme au journal étudiant de mon école secondaire puis à la radio étudiante. Et puis, je trouvais que dans mon entourage, il y avait de plus belles voix que la mienne. Je me suis rendue à l'évidence: la vie de star de la chanson ne se concrétiserait pas pour moi.

Ma fibre musicale demeure tout de même, mais cette fois, je préfère écouter. C'est donc pour cette raison que le concept de *Star Académie* m'a d'abord intriguée l'an dernier. L'idée

n'est pas mauvaise à la base: un groupe d'apprentis artistes à qui l'on enseigne l'abc du métier. Cet aspect, en omettant d'y ajouter l'élimination (ou plutôt l'humiliation) quotidienne, me paraissait louable. Par contre, l'autre versant du concept, basé sur le voyeurisme, l'exploitation du talent et le marketing à outrance alors que nous avons vu placardée la vie de ces apprentis dans tous les médias, tant voués à l'information culturelle que sérieuse, m'a dérangée.

Intéressant à la base, l'*académimania* s'est propagée comme une véritable épidémie. La population s'est scindée en deux groupes: ceux qui aiment et ceux qui détestent. Pour choisir mon camp, j'ai tenté de me mettre dans la peau de ces participants en me replongeant à cette époque où je désirais tant monter sur les planches avec pour seul instrument ma voix. En y pensant bien: non, je ne me sens pas assez l'âme souris blanche. Vous savez à quoi me font penser les académiciens: à ces spécimens mammifères nommés «souris de laboratoire» mis sous observation pour analyser leurs moindres faits et gestes, leurs sautes d'humeur, leurs réactions, leurs apparences et pourquoi pas leur talent à épater la galerie...

Non, je ne me voyais pas épiée de la sorte, jetée en pâture à l'opinion publique qui critiquerait ma culotte de cheval, mes mimiques, mes manies et les accoutrements dont on m'affublait et ce, comme s'ils détenaient un pouvoir sur ma destinée. Je ne comprenais pas (et ne comprends toujours pas) comment des êtres sensés peuvent se prêter d'eux-mêmes à cette exploitation télévisuelle et hautement financière qui se joue sur leur dos.

Qu'il y en ait certains qui se sentent l'âme souris blanche, libre à eux. Et qu'il y en ait d'autres qui se sentent l'âme voyeur en posant des jugements sur ces chers souriceaux prisonniers dans une belle cage dorée de Saint-Adèle, libre à eux aussi. Mais du plus loin que je puisse me rappeler, mes rêves de carrière musicale ne commençaient pas ainsi... peut-être ne suis-je tout simplement pas de mon époque?

Saint-Charles: le second dépouillement commence lundi



Jean-Pierre Boisvert
DRUMMONDVILLE

C'est lundi que se déroulera le second dépouillement des voix qui avaient conduit à un verdict nul lors du référendum à Saint-Charles-de-Drummond dimanche dernier.

Le juge Pierre Bachand, de la Cour du Québec, entend réviser chacun des

2657 votes enregistrés lors de ce référendum portant sur la fusion avec Drummondville, Saint-Nicéphore et Saint-Joachim-de-Courval. Rappelons que 1323 citoyens ont approuvé le projet de regroupement municipal, autant ont voté contre et 11 votes ont été rejetés par les scrutateurs.

Selon Gilles Proulx, secrétaire-trésorier de Saint-Charles qui agissait à titre de président des élections, cette révision pourrait s'étendre sur deux jours.

«Le juge nous a indiqué qu'il se mettrait à l'oeuvre dès 9 h 30 lundi matin et que si la tâche n'était pas terminée durant la journée, le tout reprendrait le lendemain matin», a-t-il

précisé.

Ce second dépouillement se tiendra au palais de justice de Drummondville en présence de représentants du comité du Oui et du comité du Non et de l'aviséur légal de la municipalité, Me Paul Biron.

Contrairement à ce qui avait été dit, les frais seront payés par le gouvernement québécois. «Nous n'avons rien à payer», a souligné M. Proulx. Le recouvrement judiciaire est obligatoire et Québec défraie les coûts.

Si l'égalité persiste, le maire de Saint-Charles, Bernard Boudreau, aura à décider s'il exercera son vote prépondérant, comme le lui permet la loi.

La Cour lui accorde un sursis

Pierre St-Jacques
SHERBROOKE

Un homme était sans antécédents judiciaires jusqu'au moment où des agents de la Sûreté du Québec l'ont vu effectuer une transaction de drogue dans un bar de Coaticook.

Les agents sont intervenus et ont trouvé l'accusé en possession de trois sachets de cocaïne totalisant 2,18 grammes.

Le procureur Pierre Proulx pour la poursuite et l'avocate en défense Mia Manocchio qui agissait pour le crimina-

liste Claude Leblond ont suggéré au tribunal une peine de six mois de prison avec sursis, c'est-à-dire à purger dans la communauté, assortie d'une probation.

Il sera assigné à résidence 24 heures sur 24 sauf pour les sessions de cours qu'il suit présentement et les besoins nécessaires pour la vie courante (épicerie, visite médicale, visite à la Cour...).

Amende salée

Un conducteur d'une quarantaine d'années a goûté lui aussi, hier, à la médecine de l'alcool au volant en se voyant imposer une amende de 1200 \$.

Le juge Gilles Gagnon de la Cour du Québec ne faisait là que suivre la recommandation du procureur Pierre Proulx pour la poursuite et de Me Mia

Manocchio qui agissait au nom de Me Claude Leblond pour la défense.

Une recommandation qui s'appuyait sur les motifs suivants: pour l'accusé, c'était une seconde infraction du genre en peu de temps ce qui lui aurait normalement valu une peine de prison. Mais il est sur le point de décrocher un emploi dans le Nord du Québec.

Cela expliquait en partie l'amende salée.

L'homme a également réglé un autre dossier, à savoir trois affaires de fraudes avec des cartes de crédit, sauf qu'une seule des trois a fonctionné et lui a rapporté 119 \$ au détriment d'une station-service.

On lui a accordé un sursis de sentence mais il devra rembourser la victime.

CONSTRUCTION: RECORD À SHERBROOKE

Suite de la page A1

ont effectué des travaux pour une valeur de 14 millions de dollars. Les deux universités, quant à elles, ont effectué des travaux de 20 millions de dollars.

En ce qui concerne le secteur com-

mercial, il faut noter la transformation de l'ancienne usine S.W. Hooper en édifice commercial et à bureaux et la rénovation de l'ancienne gare en terminus d'autobus par la compagnie Limocar.

Toujours dans le secteur commercial, d'autres projets d'importance ont vu le jour, tels que la construction de la nouvelle SAQ Sélection au centre-ville, l'agrandissement du Cinéma Galaxy, la construction de deux immeubles commerciaux à Lennoxville ainsi que la construction du concessionnaire automobile Hyundai.

Dans le secteur industriel, les projets de Waterville TG et Wip international, de même que la construction

d'un premier bâtiment dans le parc biomédical ont été réalisés.

Bien d'autres coups de marteaux résonneront au cours de 2004. La présente année démarre sur les chapeaux de roue car pour janvier on signale une hausse de 16 pour cent du nombre de permis émis par rapport à l'an dernier, mentionne Claude Marcoux.

«Le nombre de personnes par ménage diminue. En 1996, on comptait 2,6 personnes par ménage. En 2000, il y en avait 2,1 personnes par ménage. Ça représente une demi-personne de moins derrière chaque porte. Ces gens qui ont quitté les ménages ont dû se trouver des logements. Ça a fait beaucoup de monde à loger.»

Correction

Les personnes qui désirent soumettre des candidatures pour le projet Art-Explo de la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue décrit en page A2 de notre édition d'hier peuvent contacter l'organisme au 822-1736.



République de bananes

Quand Gilles Proulx a jeté un coup d'œil à l'horloge suspendue au mur du gymnase de l'école Saint-Charles, qu'il s'était d'ailleurs donné la peine de synchroniser parfaitement avec l'heure officielle du Conseil national de recherches du Canada en début de journée, il ne restait que 20 secondes au scrutin. Il était 18 h 59 et... 40 secondes. Un citoyen est alors entré et il a pu voter.

À 19 heures précises, en sa qualité de président d'élection, M. Proulx a ordonné au responsable de la sécurité de verrouiller la porte du gymnase. De ne plus laisser entrer personne. Dix secondes plus tard, il a vu un citoyen frapper à cette même porte. On lui a fait signe qu'il était trop tard et il a dû rebrousser chemin. Sans avoir voté.

«Trente secondes avant ou après (l'heure limite), on avait un choix...», rappelle M. Proulx.

C'est également lui qui a supervisé le dépouillement et qui a compilé les votes à l'ordinateur, à partir des résultats provenant des 18 bureaux de scrutin.

«Après 17 enveloppes sur 18, le 'non' avait une avance de cinq votes. Quand j'ai ouvert la dernière enveloppe et que j'ai constaté le résultat, qui était de 93 à 88 en faveur du 'oui', les deux bras me sont tombés. Je savais qu'on avait un résultat égal», raconte le président du scrutin, qui est aussi secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Charles-Drummond depuis 16 ans.

À 19 h, dimanche soir dernier, on assistait donc à un match nul: 1323 citoyens en faveur et 1323 citoyens contre la fusion avec la grande Drummondville. Onze votes ont été rejetés. Il faudra faire un recomptage devant un juge lundi prochain et il y a de fortes chances que le verdict nul soit maintenu.

Mais un choix, on en avait déjà fait un le 26 octobre dernier, puisqu'il y avait eu un premier référendum sur la question. Les citoyens de Saint-Charles avaient alors dit «non» à la fusion par 32 voix. Le gouvernement du Québec a toutefois décrété par la suite que le taux de participation au vote de l'ordre de 34 pour cent était insuffisant. Qu'il fallait tout recommencer...

Le «non» des citoyens de Saint-Charles contre une fusion avec Drummondville n'a donc jamais été entendu. Ou à tout le moins, on ne l'a pas respecté. Et le match nul (s'il est maintenu) ne le sera vraisemblablement pas davantage puisque le maire, Bernard Boudreau, possède un vote prépondérant. Comme il est favorable à la fusion, il pourrait trancher en faveur du «oui» à la prochaine réunion du conseil municipal de Saint-Charles et le tour serait joué.

Ce qui se passe à Saint-Charles-Drummond est vraiment digne d'une république de bananes. Les opposants à la fusion récoltent une victoire et un match nul, mais tout indique qu'il y aura quand même fusion avec Drummondville. La belle affaire. Et vive la démocratie!

La population locale est vraiment divisée en deux clans: les plus âgés qui ne veulent rien savoir d'une fusion avec la grande ville, et les autres qui sont séduits par la réduction de 12 % de taxes qu'on leur fait miroiter.

«Ça baisserait les taxes pour un temps, mais ça ne serait pas long qu'elles grimperaient. On est bien comme on est dans notre petite ville. Que Drummondville nous oublie donc...», m'a confié Rita Sawyer alors qu'elle prenait une marche de santé avec deux amies.

Même si la mode est aux fusions, et même si tôt ou tard ils se feront probablement rattraper par cette mode, les citoyens de Saint-Charles-Drummond ont le droit de dire «non». Et les gouvernements n'ont pas à leur enfoncer un mariage forcé dans la gorge.

D'ailleurs les opposants à la fusion ne sont pas prêts à abandonner la lutte. Hier, Paula Provencher-Lambert, une des deux conseillères municipales à faire campagne dans le camp du «non», m'a confié que les services d'une firme d'avocats avaient été retenus et qu'on allait contester la légitimité du vote prépondérant du maire Boudreau.

«Il a déjà voté une fois par anticipation au scrutin. Il n'a pas à voter deux fois!» a lancé Mme Provencher-Lambert.

Il semble que dans une république de bananes, tout soit permis.

mgoupil@latribune.qc.ca

Fini les redevances d'Hydro s'il y a défusion?

Québec est prié de répondre vite à une question délicate



Luc Larochelle
llarochel@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Si minimes soient-ils pour le moment, les bénéfices versés aux citoyens des anciennes villes de la banlieue à partir des profits d'Hydro-Sherbrooke sont-ils éternels ou disparaîtront-ils en cas de défusion?

Cette question, la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) l'a adressée au ministère des Affaires municipales afin de pouvoir mener à terme les études sur l'impact financier qu'aurait la reconstitution des anciennes municipalités maintenant rattachées à Sherbrooke. Québec devra se mouiller rapidement puisque les rapports sont attendus pour le 10 mars.

Il n'y a donc pas qu'à la salle du

conseil municipal que le chatouilleux dossier d'Hydro-Sherbrooke vient de rebondir, avec toutes les subtilités et les susceptibilités qu'il ravive.

«Le partage des profits d'Hydro-Sherbrooke est un incontournable pour calculer les obligations financières de chacun à l'intérieur des différents scénarios que nous avons à évaluer. La formule du décret est claire mais quelle serait son application si la ville unifiée était démantelée? S'agit-il de redevances perpétuelles ou seraient-elles perdues si des citoyens devaient choisir de partir? Nous avons demandé au ministère des Affaires municipales de nous fournir un avis là-dessus», a confirmé à La Tribune le coordonnateur de l'étude chez RCGT, Alain Paquin.

Deux conseillers municipaux, Bernard Sévigny et Julien Lachance, ont également demandé cette semaine au maire Jean Perrault d'activer les travaux du comité devant produire une recommandation sur un transfert des actifs du réseau municipal d'électricité

afin de permettre une répartition plus équitable des bénéfices.

MM. Sévigny et Lachance ont exprimé le souhait que le conseil municipal puisse statuer sur la question avant le début de la procédure référendaire que le gouvernement compte lancer en mai ou en juin, avec le dépôt des études financières et l'ouverture des registres. Selon le maire Jean Perrault, cette échéance est pratiquement impossible à rencontrer compte tenu de la complexité du dossier.

De 266 000 \$ à 531 000 \$

La Tribune a par ailleurs obtenu de la trésorerie municipale les chiffres sur le partage des bénéfices nets de près de 15 millions \$ réalisés par Hydro-Sherbrooke au cours de l'année 2003, qui ont été calculés en se référant au décret provincial inscrit dans la charte de la nouvelle ville.

Une somme de 531 000 \$ (3,56 p.

100 des bénéfices) sera appliquée sous forme de crédit sur les comptes de taxes 2004 des citoyens qui habitaient autrefois une municipalité de la banlieue tandis que les propriétaires de l'ancien Sherbrooke auront droit à un abattement fiscal totalisant 14 397 000 \$ (94,4 p. cent).

Il s'agit d'une progression par rapport à l'année précédente alors que les crédits de taxes générés avec les recettes d'électricité avaient été de 266 000 \$ (1,82 p. 100) pour le territoire de l'ancienne banlieue et de 14 326 500 \$ (98,18 p. 100) pour celui des propriétés de l'ancien Sherbrooke.

Cette répartition évolue d'année en année en considérant l'actif net de 144 M \$ (la valeur marchande d'Hydro-Sherbrooke moins sa dette) ayant été reconnu en date du 31 décembre 2001 par une firme indépendante qui avait produit une étude à la demande du comité de transition, et en y ajoutant les investissements effectués en commun depuis le premier jour de la fusion.



Hydro-Sherbrooke représente un actif net de de 144 millions \$ (la valeur marchande d'Hydro-Sherbrooke moins sa dette). Dans le dossier fusion-défusion, il s'agit donc d'un gros morceau qui soulève encore plein de questions.

Magog discutera partage après la consultation

Luc Larochelle
SHERBROOKE

Le conseil municipal de Magog ne veut pas alimenter les tensions, il ne ramènera pas le dossier d'un éventuel transfert des actifs d'Hydro-Magog sur la table avant la consultation publique sur la fusion même si un comité de travail s'emploie à élaborer un plan à cet effet.

C'est du moins ce qu'affirme le maire de Magog, Marc Poulin, jugeant qu'il est inapproprié et même inutile de discuter du transfert de cet actif avant d'entrer dans la période trouble des débats référendaires.

«Nous souhaitons un jour partager avec nos concitoyens de la ville unifiée l'actif de 38 millions \$ que représente Hydro-Magog. La réflexion est d'ailleurs très avancée au conseil municipal sur le sujet mais à quoi ça servirait de discuter du transfert du réseau d'électricité à la nouvelle ville sans savoir qui en fera partie dans un an. Nous avons

convenu de reporter cette discussion à plus tard», a commenté le maire Poulin après avoir pris connaissance des relents de ce débat à Sherbrooke.

Même si les Magogois sont maintenant fusionnés à leurs anciens voisins d'Omerville et du Canton de Magog, ils sont toujours les seuls bénéficiaires des profits générés par le réseau d'électricité opéré par la municipalité. La Ville tient d'ailleurs une comptabilité distincte pour les dépenses et les revenus de ce service municipal.

«Notre situation est cependant un peu différente de celle de Sherbrooke. Hydro-Sherbrooke vend de l'électricité à la totalité des citoyens de la nouvelle ville de Sherbrooke alors qu'à peine une centaine d'abonnés d'Hydro-Magog ne sont pas d'anciens citoyens de Magog. Les attentes ne sont pas les mêmes», considère M. Poulin.

La vente des actifs d'Hydro-Magog à la nouvelle Ville pourrait être possible en transférant aussi le passif de l'ancienne Ville, croit M. Poulin.

«En procédant à une consolidation des dettes et en étalant ce passage dans le temps, ce serait relativement simple

de faire participer tous les citoyens aux profits. La commission des finances nous proposera un modèle une fois que la décision aura été prise de qui part et qui reste», indique le maire.

Les profits nets de 14 millions \$ d'Hydro-Magog retournés aux anciens Magogois équivalent à un crédit de taxes de 57 cents du 100 \$ d'évaluation pour chaque propriété.

«C'est appréciable et c'est pour cela que ces bénéfices ne peuvent être partagés sans une forme de compensation», dit M. Poulin.

Portrait à Coaticook

À Coaticook, les profits du réseau municipal d'électricité sont versés au fonds consolidé de la Ville et rapportent donc les mêmes avantages financiers à tous les citoyens, y compris ceux des anciens territoires de Barford et du Canton de Barnston, qui sont fusionnés à Coaticook depuis le 1er janvier 1999.

«Cet enjeu n'avait pas été considéré à l'époque mais il le sera sûrement dans le futur s'il devait y avoir d'autres regroupements municipaux», juge le trésorier de la Ville, Roger Garceau.

Les Borja n'ont plus d'avocat



Steve Bergeron
sbergero@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Doris et German Borja, ces deux immigrants colombiens qui attendent de voir leur demande d'immigration acceptée par le Canada, n'ont plus d'avocat. Mais même si Me Marco-Pierre Caza s'est fait retirer son mandat, il semble que ce soit un moindre mal.

L'Estrienne Nathalie Goguen, qui s'est faite porte-parole des Borja dans leur aventure, précise que le départ de Me Caza ne vient en rien fragiliser la position des Colombiens.

«Rien de juridique ne pouvait être entrepris. C'est un dossier politique», appuie-t-elle. «Il n'y a pas de désarroi chez les Borja. Ils ont encore la même

équipe autour d'eux. Il y a simplement un joueur de moins dans l'équipe.»

On sait que les Borja, qui se sont réfugiés pendant quatre mois à l'Église unitarienne universaliste de North Hatley l'an dernier avant de devoir quitter pour le Vermont, en octobre, sont parrainés par l'Église unitarienne et par la CSN-Estrie dans leur demande d'immigration.

«Plusieurs Estriens travaillent à faire cheminer leur dossier, mais, en ce moment, nous sommes en train de recréer un momentum. Il est fort possible qu'il y ait bientôt un appel à la population pour amasser des fonds qui seront nécessaires si nous souhaitons aller plus loin.»

Quant aux circonstances qui ont conduit à la rupture du lien entre les Borja et leur avocat, Nathalie Goguen préfère s'abstenir. «C'est à eux de répondre, s'ils le souhaitent.»

Me Caza n'a pas retourné l'appel logé à son intention par La Tribune.

Question du jour :

Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous?

Le Grand Journal

Aujourd'hui 11h30
Avec Jean-François Benoit

TQS
ESTRIE

Métier: ambulancier

Les anges gardiens de la population



René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Chaque jour, chaque nuit, les techniciens ambulanciers sont aux aguets afin de venir en aide aux personnes en détresse. Tels des anges gardiens, ils veillent sur ceux qui feront appel à leurs services.

Pierre Carrier, des Ambulances de l'Estrie, qui oeuvre dans le domaine depuis une vingtaine d'années explique que le travail de technicien ambulancier consiste à effectuer des gestes qui vont faire la différence.

«Notre objectif est de sauver la vie à court terme. De faire en sorte que l'équipe médicale puisse prendre en charge un patient rapidement», mentionne l'ambulancier Carrier.

«Chaque appel est un nouveau challenge. On se dirige vers l'inconnu. Nous rendons service à la population en aidant les gens en détresse. J'ai commencé une fin de semaine il y a 36 ans, puis je n'ai jamais arrêté. C'est le plus beau métier du monde», explique Bertrand Longpré, un autre ambulancier.

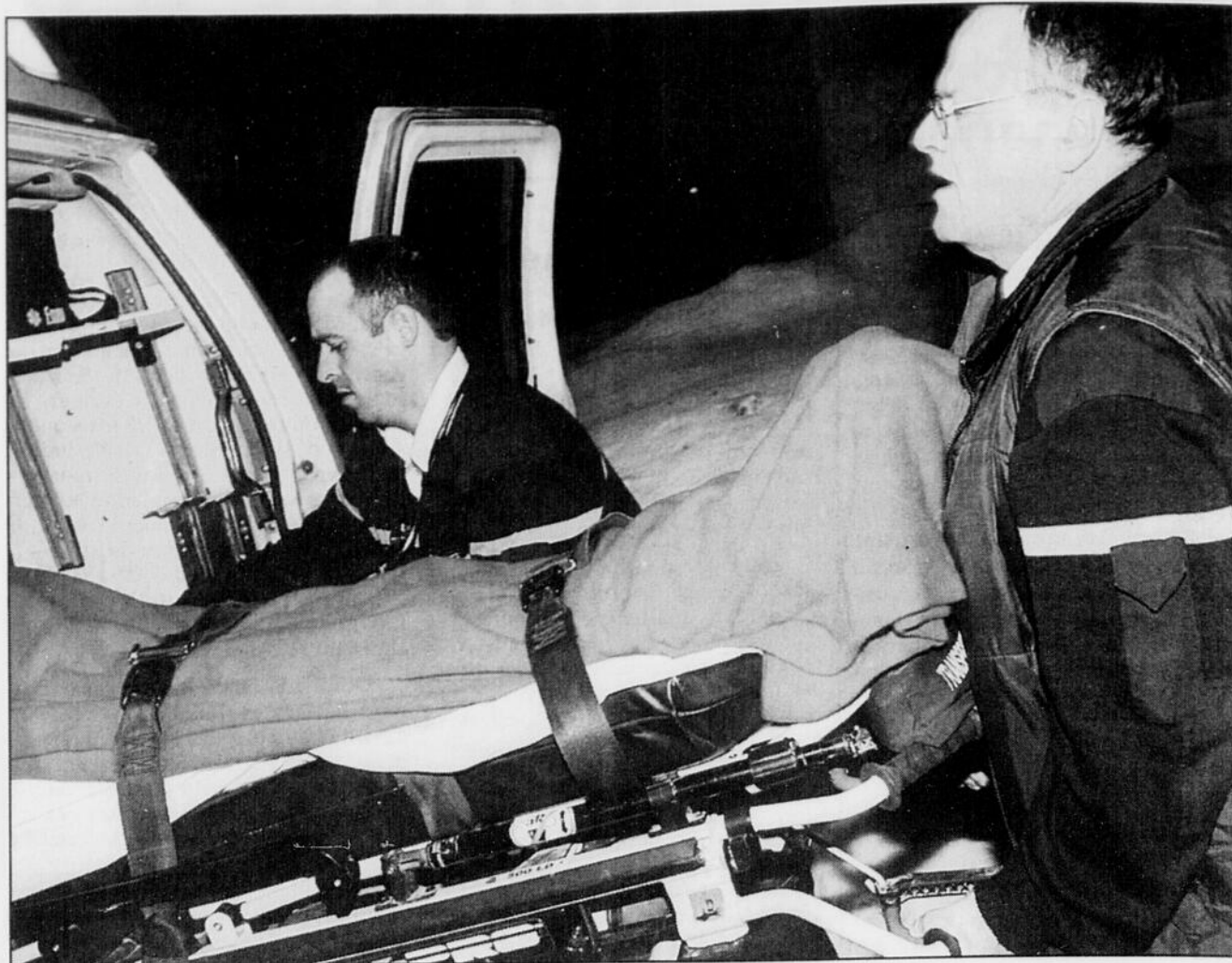
Dans des situations où chaque seconde compte, il n'y a pas lieu pour eux de laisser place à la nervosité ou à l'improvisation. Les véhicules sont inspectés au début de chaque quart de travail et le matériel vérifié, afin que les ambulanciers interviennent dans les meilleurs délais.

«Ton pire ennemi, ça demeure le stress et la nervosité. Tu dois rester en contrôle afin de rassurer ton patient. La

relation humaine est très importante», mentionne Bertrand Longpré.

«Malgré les apparences, le métier d'ambulancier est assez routinier. Tu ne vois pas les mêmes personnes et ne rencontre pas exactement les mêmes problèmes, mais tu intervies sensiblement toujours de la même façon dans des situations données. Il y a un canevas de base et une séquence d'intervention déjà établis», indique Pierre Carrier.

«Il faut rendre la personne à l'aise tout en demeurant discret. Tout doit se dérouler dans le respect», indique son confrère, Dany Richard



Imacom, Vincent Cotnoir

Aider une femme à accoucher n'est pas une situation que les ambulanciers rencontrent à tous les jours. Les techniciens ambulanciers Dany Richard et Bertrand Longpré ont fait face à une telle situation cette semaine. Leur intervention rapide a permis d'éviter que la dame accouche de son quatrième enfant à l'intérieur de l'ambulance.

Métier exigeant

Avec une civière qui pèse dans les 800 livres, des interventions dans des endroits pas toujours faciles d'accès et auprès de gens qui ne font pas toujours leur poids santé, les ambulanciers doivent maintenir la forme pour accomplir leurs tâches. Pas surprenant que l'on demande aux nouveaux candidats de se soumettre à des tests physiques avant leur entrée dans la profession.

«C'est un métier exigeant pour le dos et les genoux. Il faut s'entraîner et maintenir la forme. Nous ne contrôlons pas notre environnement de travail, alors il faut être prêt à faire face à toutes éventualités. A 20 ans ou à 58 ans, les ambulanciers effectuent les mêmes tâches. Nous ne pouvons pas être reclassés dans des tâches administratives», mentionne Pierre Carrier.

Céder le passage

Lorsque les ambulanciers se rendent sur les lieux d'une urgence gyrophares allumés et sirène battante, plusieurs automobilistes ne comprennent pas qu'ils doivent leur céder le passage par la droite.

«Nous sommes un véhicule priori-

taire, mais nous devons demander le droit de passage sur les feux rouges. Si nous causons un accident en passant sur une lumière rouge, nous serons déclarés en tort. Il faut conduire pour soi et pour les autres», explique Bertrand Longpré.

Pierre Carrier considère qu'il faut porter se-

cours aux personnes en détresse tout en ne mettant pas sa vie et celle des autres en danger.

«Le fait de courir et de risquer sa vie et celle des autres usagers de la route ne changera rien à une situation d'urgence. Ton pire ennemi demeure la panique», soutient Pierre Carrier.

Choisir la nuit

René-Charles Quirion
SHERBROOKE

Les ambulanciers qui travaillent de nuit sont là parce qu'ils l'ont choisi.

L'ambulancier Pierre Carrier, des Ambulances de l'Estrie, commence son quart de travail en soirée et le termine le lendemain matin.

«La nuit, il y a deux catégories de personnes, celles qui l'ont choisi et les jeunes qui veulent faire leur place. Ces derniers sont très motivés. C'est la même chose pour le personnel hospitalier. Ils sont là parce qu'ils le souhaitent, alors c'est agréable de travailler avec eux», explique Pierre Carrier.

Son confrère Bertrand Longpré considère que les gens qui oeuvrent de nuit sont davantage à l'écoute les uns des autres.

«Le personnel hospitalier est débordé autant le jour que la nuit. Je leur lève mon chapeau. Certainement parce que des services sont fermés la nuit et que l'achalandage est moins grand, le stress du personnel semble diminuer», mentionne Bertrand Longpré.

Après avoir oeuvré une douzaine d'années le jour, ce dernier est retourné travailler la nuit.

«C'est là que ça se passe. Nous allons sur des interventions d'urgence où les gens ont vraiment besoin de nos services. Il y a moins de transport inter-hospitalier qui prennent beaucoup de temps sur les quarts de travail de jour. La nuit, ça se déroule sur le terrain. Nous répondons au cri d'alarme des gens dans le besoin», indique Bertrand Longpré.

La clientèle de nuit

Pierre Carrier aime bien oeuvrer avec la clientèle de nuit.

«Il y a des gens malades à toute heure. La différence demeure que la nuit nous rencontrons davantage de misère sociale. Les cas d'intoxication par les drogues, l'alcool ou les problèmes familiaux sont plus fréquents. Nous devons développer une bonne collaboration avec les policiers», mentionne l'ambulancier Carrier.

Pour ces ambulanciers de nuit, les suicidaires ou les personnes aux prises avec une dépendance font partie du quotidien. Lors d'une intervention sur une dame intoxiquée à l'alcool et à la cocaïne sur la rue Wellington Sud cette semaine lors du passage de La Tribune, les ambulanciers, comme ce fut le cas avec Pierre Carrier et Jean-Christophe Girard, deviennent en quelque sorte des intervenants sociaux avant que le personnel médical prenne en charge ces personnes en détresse.

«Il faut mettre ces gens à l'abri des curieux pour les calmer. À partir du moment où une personne verbalise des idées suicidaires, les policiers ont le pouvoir de nous demander de l'amener à l'hôpital. Ce n'est pas toujours évident», explique Pierre Carrier.

Ce dernier considère que le travail de nuit amène des avantages dans sa vie familiale.

«Je vois davantage ma blonde et mes enfants. Ma qualité de vie est meilleure en général. Je n'ai pas trop de problème à renverser la tendance et à vivre le jour lors de mes congés. Le truc, c'est qu'il faut être capable de dormir lorsqu'il fait clair», mentionne Pierre Carrier.

«C'est la nuit que je suis heureux», renchérit Bertrand Longpré.

La grosse période

La période hivernale est le temps fort de l'année pour les techniciens ambulanciers.

«En février, c'est le temps des gripes et de tous les problèmes hivernaux. En été par contre, ce sont les accidents de la route, les piqûres d'abeilles et les coups de soleil qui prennent la relève», explique Bertrand Longpré.

Pierre Carrier considère que la période achalandée s'échelonne de novembre à mars.

«Il y a la période pré-Noël et post-Noël. Les gens sont plus déprimés et la problématique du suicide augmente. Il y a aussi beaucoup d'accidents de ski», mentionne Pierre Carrier.

Selon lui, le vieillissement de la population fait en sorte que les interventions pour des douleurs à la poitrine ou des problèmes respiratoires sont plus fréquentes.

«En général, les gens ne font pas attention à leur santé. Il y a aussi toute la problématique des personnes qui sortent rapidement de l'hôpital et qui ne savent pas comment prendre leurs médicaments», mentionne l'ambulancier Pierre Carrier.

À suivre demain

Loto Québec		Résultats	
TVA, le réseau des tirages			
649	Tirage du 2004-02-18	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 2 000 000,00 \$
		5/6+	7 89 514,20 \$
		5/6	127 3 085,20 \$
		4/6	8 162 91,40 \$
		3/6	169 124 10,00 \$
		Ventes totales:	10 967 197 \$
		Prochain gros lot (appr.):	5 000 000 \$
49	Tirage du 2004-02-18	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	1 50 000,00 \$
		5/6	16 500,00 \$
		4/6	884 50,00 \$
		3/6	17 777 5,00 \$
		Ventes totales:	543 408,00 \$
43 54 55 57	Tirage du 2004-02-19	Compl. (26)	
Les NUMÉROS BONIS sont décomposables jusqu'aux 2 derniers chiffres.			
2713	5245	6919	Catégorie
7515	8398		Lot
			100 \$
			20 \$
			2 \$
787	2292	NUMÉRO: 359909	NUMÉRO: 817055
01 08 17 18 22 23 25 26 30 31	Tirage du 2004-02-19	32 33 36 40 44 48 56 61 63 68	
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			
Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 505-1111			

Les Obligations boursières du Québec

Le Québec à la puissance³⁰

Rendement maximal

70%

Échéance

5 ans

Pas de limite de rendement

Échéance

10 ans

- Votre capital ne peut pas diminuer.
- Rendement basé sur la variation de l'Indice Québec 30^{MD}, qui reflète la performance boursière de 30 grandes entreprises ayant leur siège social au Québec.

Liste des entreprises de l'Indice Québec 30^{MD}

• Abitibi-Consolidated Inc.	• Banque Royale du Canada	• Corporation Financière Power	• Les Vêtements de Sports	• Molson Inc.
• Alcan Inc.	• BCE Inc.	• Domtar Inc.	• Gildan Inc.	• Neurochem Inc.
• Alimentation Couche-Tard Inc.	• Bombardier Inc.	• Groupe CGI Inc.	• L'Industrielle Alliance	• Power Corporation du Canada
• Banque de Montréal	• Cambior Inc.	• Groupe SNC-Lavalin Inc.	• Compagnie d'Assurance sur la Vie	• Quebecor Inc.
• Banque Laurentienne du Canada	• Cascades Inc.	• Groupe TVA Inc.	• Mega Bloks Inc.	• Quebecor World Inc.
• Banque Nationale du Canada	• Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	• Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.	• Metro Inc.	• Saputo Inc.
		• Les Industries Dorel		• Transcontinental Inc.

Pour plus de détails concernant l'Indice Québec 30^{MD}, visitez le www.iq30-iq150.org

En vente jusqu'au 5 mars 2004.

1 800 463-5229

Exceptionnellement, nous serons ouverts le dimanche 29 février, de 10 h à 16 h.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de février, de 10 h à 16 h. Visitez le www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements Québec

Contre-attaque plus efficace à l'asphalte chaude



François Gougeon
fgougeon@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

Des sections des autoroutes 410 et 55 ont bénéficié hier d'un traitement spécial qui fera assurément la joie des automobilistes: une opération d'envergure de «déminage» y a été tenue.

C'est-à-dire que sur une des deux voies en direction nord, de la bretelle du boulevard Université à celle de Portland de l'autoroute 410, et du côté de la 55 entre le chemin des Écossais et la sortie de Brompton, des équipes de Transports-Québec ont bouché plusieurs trous.

Cette fois, la contre-attaque aux nids-de-poule avait de particulier qu'on a les bourrés d'asphalte chaude. «Ce matériau est nettement plus efficace que l'asphalte froide. Les automobilistes vont voir la différence. L'asphalte chaude est beaucoup plus résistante que la froide», fait valoir Denis Rancourt, porte-parole de Transports-Qué-

bec en Estrie.

On poursuivra les travaux du côté de l'autoroute 55, aujourd'hui, si le temps le permet. Depuis les derniers jours, grâce au redoux et au soleil, il est possible d'organiser des chantiers de réfection à l'asphalte chaude. On en a utilisé 36 tonnes jusqu'à maintenant.

«La pose d'asphalte chaude demande des conditions et une façon de faire particulières, qu'on rencontre difficilement à l'hiver. L'utilisation d'asphalte chaude est possible là où on retrouve une grosse concentration de trous sur une faible distance. Sans oublier qu'il faut se rendre à Varennes pour se procurer l'asphalte chaude», a précisé M. Rancourt. Et ce bitume reste effectivement chaud tout au long du transport car il est voyagé dans un camion à la boîte bien fermée. Une sorte de cocotte-minute sur roues.

Reste que les opérations de remplissage des nids-de-poule sont à la hausse depuis les dernières années, pas juste par le centre de service de Sherbrooke mais pour tout l'Estrie. En 2001-2002, on a utilisé 445 tonnes d'asphalte (chaude et froide), 450 tonnes l'année suivante et jusqu'à maintenant, alors qu'il reste un gros mois d'hiver, on est rendu à 433 tonnes.



Imacom, Maxime Picard

Transports-Québec poursuivra les travaux de réfection de la chaussée du côté de l'autoroute 55, aujourd'hui, si le temps le permet. Depuis les derniers jours, grâce au redoux et au soleil, il est possible d'organiser des chantiers de réfection à l'asphalte chaude. On en a utilisé 36 tonnes jusqu'à maintenant. Cette photo prise hier montre un tronçon tout près de la bretelle de sortie vers Bromptonville.

Au palais de justice

Une femme dépressive s'en tire sans dossier

SHERBROOKE (PSJ) — Une femme, âgée dans la cinquantaine, de Magog, a bénéficié d'une chance exceptionnelle hier quand tant la poursuite que la défense ont suggéré une absolution inconditionnelle.

L'accusée avait pourtant commis au détriment de son employeur des fraudes totalisant plus de 8000 \$, mais le tout s'était passé dans un contexte exceptionnel pour elle qui vivait une profonde dépression.

De toute façon, de la manière qu'elle s'y était prise pour commettre les fraudes, il était évident qu'elle se ferait prendre en faute tôt ou tard.

Le procureur Pierre Proulx pour la poursuite et l'avocate criminaliste Myriam Lachance pour l'accusée ont fait valoir qu'elle avait suivi une longue thérapie, avait complètement remboursé les sommes obtenues frauduleusement et pour démontrer sa bonne volonté, elle avait versé un don à un organisme qui s'occupe des femmes qui ont des problèmes personnels et judiciaires.

Devant les représentations des deux procureurs, le juge Gilles Gagnon de la Cour du Québec a accueilli la recommandation commune, l'a appliquée telle que suggérée par les deux parties et a souhaité bonne chance à l'accusée.

Inculpé d'agression sur un mineur

Un homme sans antécédents judiciaires a été formellement inculpé hier matin d'agression sexuelle commise à l'endroit d'un adolescent de 16 ans.

Les enquêteurs du Service de police de Sherbrooke ont appréhendé André Lefebvre, âgé de 58 ans, de Saint-Élie-d'Orford, au cours de la soirée de mercredi et ce dernier a comparu devant le juge Gilles Gagnon de la Cour du Québec, hier matin.

Son avocat, le criminaliste Jean Couture a, au nom de son client, opté pour un procès devant juge et jury.

Le procureur Pierre Proulx qui agissait pour la poursuite ne s'est pas opposé à la remise en liberté de l'accusé, mais il a énuméré de nombreuses conditions dont les principales sont d'éviter tout contact avec la victime et ses proches et de ne pas se trouver en présence de personnes mineures à moins qu'il ne soit accompagné d'adultes responsables.

Le dossier réapparaîtra sur le rôle de la Cour du Québec, le jeudi 8 avril.

Accusée de trois vols qualifiés

Une femme a comparu, hier après-midi, devant le juge Gilles Gagnon de la Cour du Québec pour répondre de sept chefs d'accusation dont trois vols qualifiés avec l'utilisation d'un couteau, trois ports de déguisement à savoir une cagoule fabriquée maison et un chef de possession simple de stupéfiant.

Hormis les problèmes que Heidi Humphrey, âgée de 33 ans, devra régler avec la justice, il y a cette histoire de stupéfiant qui l'aurait amenée à commettre les délits qu'on lui reproche.

Aussi il n'était pas question de la remettre en liberté. Les deux avenues qui s'offraient à la cliente du criminaliste Michel Dussault étaient: la maison de thérapie 24 heures sur 24 ou la cellule d'un centre de détention.

Les vols ont été commis dans des dépanneurs le 22 janvier 2004, dans l'arrondissement de Lennoxville, le 1er février du côté du chemin St-Catherine, du côté de Rock Forest et le 25 janvier, à Ayer's Cliff.

La Sûreté du Québec a procédé à l'arrestation de la jeune femme et les enquêteurs du Service de police de Sherbrooke ont été mis à contribution pour le complément des deux dossiers de vol qualifié survenus sur leur territoire.

L'argent du tiroir-caisse et des cigarettes: c'est ce que l'accusée aurait commandé à chacune de ses frappes. Les montants en argent dépassaient légèrement la centaine de dollars, au moins à deux occasions et la valeur des cigarettes oscillait entre 35 \$ et 50 \$.

Report à la semaine prochaine

Les noms de Dimitri O'Bready, âgé de 18 ans, de Martin Brodeur, âgé de 20 ans, et de Danny Turgeon, âgé de 18 ans, tous impliqués à divers degrés dans les vols de deux bijouteries, sont réapparus hier sur le rôle de la Cour du Québec.

On en était rendu à l'étape de l'enquête sur cautionnement pour ces jeunes détenus mais pour diverses raisons — notamment dans deux cas les avocats plaidaient dans d'autres dossiers — le tout a été reporté au début de la semaine prochaine.

Les chefs d'accusation, selon les accusés et leur participation à la commission des délits, vont de trois à huit chefs d'accusation: il est question de complots pour commettre des vols qualifiés, de deux vols qualifiés, d'utilisation d'une arme prohibée à savoir le poivre de Cayenne, port de déguisement, recel des bijoux volés...

Les clients des avocats Patrick Fréchette, Claude Robitaille et Claude Leblond resteront donc encore quelques jours derrière les barreaux.

On leur reproche les vols survenus dans deux bijouteries de la rue Galt Ouest, à Sherbrooke, à savoir L'Atelier du Bijou et la Bijouterie Marco, les jeudi 5 et 6 février 2004.

la **Baie** encore plus

Faites vite... tout s'envole!

À compter du vendredi 20 février

achats-chocs

<p>34,99 \$</p> <p>pantalon Jones New York Sport en serge pour elle</p> <p>Prix de comparaison 65 \$</p>	<p>19,99 \$</p> <p>polos de marque renommée pour elle</p> <p>Prix de comparaison 65 \$</p>	<p>49,99 \$</p> <p>pull Jones New York Sport pour elle</p> <p>Prix de comparaison 95 \$</p>	<p>49,99 \$ ch.</p> <p>veste zippée ou pantalon Liz Claiborne en jersey bouclette pour elle</p> <p>Prix de comparaison : veste 95 \$, pantalon 85 \$</p>			
<p>50 % de rabais</p> <p>bijoux fins gemmés ou diamantés en or à 10 ct</p>	<p>19,99 \$ et 29,99 \$</p> <p>hauts Polo Jeans pour jeune homme</p>	<p>24,99 \$</p> <p>chaussures de randonnée Rugged Terrain</p> <p>Prix de comparaison 60 \$</p>	<p>40 % de rabais</p> <p>Montres Timex</p> <p>Modèles sélectionnés.</p>			
<p>seulement 99,99 \$</p> <p>refroidisseur d'eau Sunbeam</p>	<p>699 \$</p> <p>Salle à manger Bleeker</p>	<p>999 \$</p> <p>Duos-sommeil Bronze Special Edition de Sealy, format grand lit</p>	<p>1 799 \$</p> <p>Canapé Bernhard en cuir</p>			
<p>11,99 \$ et 19,99 \$</p> <p>oreillers Governor's Home</p>	<p>89,99 \$</p> <p>batterie de cuisine Gourmet de Meyer en cuivre, 8 pièces</p> <p>Prix de comparaison 119,99 \$</p>	<p>89,99 \$</p> <p>batterie de cuisine antiadhésive Bialetti, 8 pièces</p> <p>Prix de comparaison 249,99 \$</p>	<p>4 pour 21,99 \$</p> <p>minislips Joe Boxer pour elle</p> <p>Prix de comparaison 10,50 \$ ch ou 3 pour 25 \$</p>	<p>19,99 \$</p> <p>polos rayés Natural Issue en tricot pour lui</p> <p>Prix de comparaison 39,99 \$</p>	<p>29,99 \$</p> <p>pulls Kevo pure soie pour lui</p> <p>Prix de comparaison 60 \$</p>	<p>30 % de rabais</p> <p>sélection mode Tommy Hilfiger à prix ordinaire pour lui</p>

OFFRES VALIDES LE SAMEDI 21 FÉVRIER SEULEMENT

Ne peuvent être combinées à aucune autre.

<p>solde 99 ¢</p> <p>slips choisis pour elle</p> <p>Avant 2,99 \$ Ord. 6 \$</p>	<p>solde 19,99 \$</p> <p>pantalons printaniers ToGo™ pour elle</p> <p>Ord. 39 \$ à 49 \$</p> <p>Tailles courantes et petites.</p>	<p>solde 19,99 \$</p> <p>Charles IX Ellisa de Principes en suède pour elle</p> <p>Ord. 29,99 \$</p>	<p>solde 34,99 \$</p> <p>pulls Nygård Collection en cachemire de soie pour elle</p> <p>Ord. 49,99 \$</p> <p>Tailles courantes et petites.</p>	<p>300 \$ de rabais</p> <p>duo-lessive Beaumark® à chargement frontal</p> <p>Ord. 1 649,96 \$</p> <p>Solde 1 349,96 \$</p>	<p>45 % de rabais</p> <p>boucles d'oreilles et pendentifs diamantés</p>	<p>40 % de rabais</p> <p>pantalons de ville Mantles™ pour lui</p> <p>Ord. 49,99 \$</p>	<p>15 % de rabais</p> <p>petits électros de cuisine Oster de Sunbeam</p>
--	--	--	--	---	--	---	---

Profitez de RABAIS ADDITIONNELS ce week-end

<p>40 % de rabais additionnel</p> <p>bijoux et chaussures à prix de liquidation pour elle</p> <p>Sur nos derniers prix étiquetés.</p>	<p>30 % de rabais additionnel</p> <p>lingerie et accessoires féminins à prix de liquidation</p> <p>Sur nos derniers prix étiquetés.</p>	<p>25 % de rabais additionnel</p> <p>sur les prix de liquidation d'une vaste sélection de vêtements pour toute la famille et de chaussures pour homme et enfant</p> <p>Sur nos derniers prix étiquetés.</p>	<p>10 % de rabais additionnel</p> <p>duos-sommeil, modèles de rayon à prix déjà réduit de 60 %</p> <p>Sur nos derniers prix étiquetés.</p>
<p>25 % de rabais additionnel</p> <p>litterie en sac Fieldcrest à prix déjà réduit</p> <p>Tous formats. Sur nos derniers prix étiquetés.</p>			

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Atout griffe », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées, pas de bons d'achat différé. Précisions en magasin.



OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS* EN UTILISANT CONJOINTEMENT VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.

*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.



1130007

Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

Le modèle estrien



André Larocque
andré.larocque@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Coup sur coup cette semaine, deux nouvelles importantes ont mis en lumière la position privilégiée qu'occupe Sherbrooke dans le développement de la région.

Pour une deuxième fois en cinq ans, la firme KPMG a confirmé que Sherbrooke est la ville au monde où il est le plus avantageux d'exploiter une entreprise.

La multinationale a réalisé cette étude exhaustive dans 98 villes réparties dans 11 pays industrialisés d'Amérique du Nord, d'Europe et de l'Asie-Pacifique.

Dix-sept secteurs d'activités ont été scrutés à la loupe dans quatre catégories, soit l'industrie manufacturière, l'industrie pharmaceutique, la recherche et le développement et l'informatique.

Les coûts de démarrage d'entreprises y ont été comparés sur une période de dix ans.

Il en ressort qu'il coûte 13,5% moins cher pour gérer une entreprise à Sherbrooke que partout ailleurs, et ce, malgré un taux de change de moins en moins avantageux pour les entreprises d'ici.

Sherbrooke occupe une position privilégiée dans le développement de la région

Une main-d'oeuvre qualifiée et diversifiée, un coût de la vie inférieur à la plupart des villes canadiennes, une situation géographique enviable, des infrastructures adéquates et abordables sont autant de facteurs qui ont favorisé Sherbrooke.

Dans la capitale de l'Estrie, 21,5% des 16 000 emplois sont offerts dans des entreprises à contrôle étranger, soit deux fois plus que la moyenne canadienne.

Ryan, un saint homme dépassé?

Quelques jours se sont écoulés depuis que Claude Ryan a quitté notre monde pour entrer dans celui auquel il croyait fermement. J'ai suivi de près les événements qui ont entouré son décès. J'ai lu plusieurs des textes qui ont paru. J'ai écouté les nombreux commentaires émis à son sujet. La plupart des personnalités qui nous ont parlé de lui ont souligné son intégrité, sa rigueur intellectuelle et sa liberté de pensée. Nous en avons aussi appris davantage sur son humanisme et sur sa famille immédiate. M. Ryan était attaché à ses enfants et à ses petits-enfants. Ceux-ci lui ont d'ailleurs fait honneur. Un saint homme et un homme dépassé sont deux autres commentaires que j'ai entendus dans un restaurant.

Ce qui, me semble-t-il, le distingue des autres grands personnages de sa trempe, c'est sa fidélité à sa foi et à la prière, son attachement à l'Église catholique romaine et son témoignage chrétien jusque dans la mort. Ce laïc engagé à plein dans les réalités terrestres trouvait un sens à ses engagements sociaux et civils en se référant à son baptême dont il semble qu'il avait pris conscience bien davantage que la moyenne des croyants. C'est probable-

ment ce qui explique le premier commentaire que j'ai entendu.

Notre monde et surtout l'Église d'ici ont besoin de tels témoins. Nous connaissons son vécu, ses engagements, ses écrits et nous avons de très éloquentes témoignages sur les valeurs chrétiennes qu'il vivait. Sans doute, Claude Ryan n'était pas parfait. Il avait, tout comme nous, ses faiblesses et ses limites. Cependant, il a su faire avec celles-ci et se bâtir, malgré elles, la personnalité exceptionnelle que tous reconnaissent. Toute sa vie son intelligence vive, son jugement sûr, sa générosité proverbiale, son intégrité absolue et sa foi profonde ont dominé.

Notre Québec et l'Église catholique d'aujourd'hui et d'ici manquent de laïcs de la valeur de Claude Ryan. À l'évidence, il peut être proposé comme modèle aux chrétiens et à tous les laïcs, plus particulièrement à ceux qui sont engagés dans les affaires publiques. Et si les valeurs qu'a incarnées Claude Ryan sont dépassées, c'est à désespérer de notre peuple.

Voilà ma réaction au deuxième commentaire entendu.

Benoît Descôteaux
Montréal

Le dynamisme du CHUS

En début de semaine, le CHUS a confirmé un virage «clients» en lançant le centre femme-jeunesse-famille, un projet de 30 millions \$ qui, d'ici 2010, répondra aux besoins grandissants d'une clientèle familiale de plus en plus exigeante.

Ce projet est novateur à plus d'un titre. Il prévoit en outre que la moitié des fonds nécessaires à sa réalisation proviendront du milieu.

Quoique ambitieux, cet objectif n'en est pas moins réalisable en raison du vif intérêt qu'il suscite.

Fruit d'une longue réflexion, ce centre permettra un positionnement stratégique de choix pour le CHUS et illustrera hors de tout doute cette capacité régionale à faire fi des contraintes, à créer et à innover sur la base d'un modèle estrien qui saura sans doute inspirer d'autres régions.

SCANDALE DES COMMANDITES: LE GOUVERNEMENT A JUSQU'À MARDI POUR DÉVOILER DES NOMS



Tribune libre

Le CLSC doit demeurer un lieu où s'exerce la médecine familiale

Le gouvernement du Québec a fait connaître ses intentions et son échéancier sur la mise en oeuvre de la Loi 25 visant à remplacer les régies régionales par les Agences régionales de développement des réseaux locaux de santé et à faire ce qui est souhaitable, mieux intégrer les services. Rappelons que la Loi 25 impose la fusion de divers établissements d'un territoire. Le regroupement ainsi formé deviendra l'instance locale responsable de fournir à la population locale les services généraux et spécifiques requis.

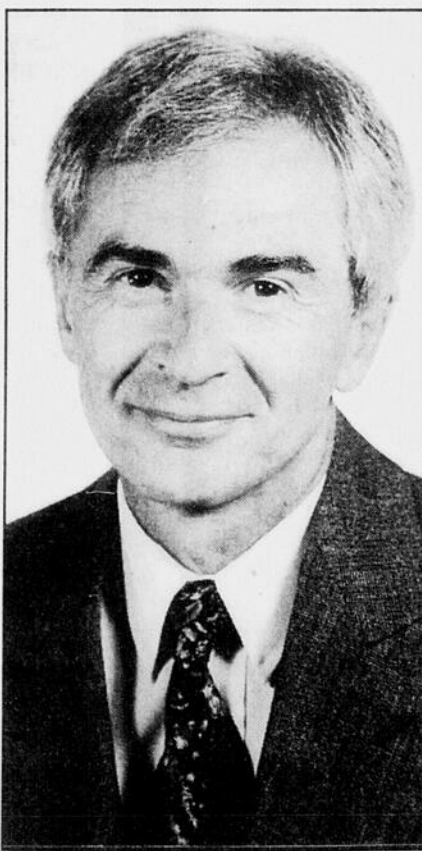
Selon les stipulations de la Loi, l'instance locale qui naîtra éventuellement de la fusion de divers établissements d'un territoire, comme un CLSC, un CHSLD ou un CHSGS, devra non seulement fournir elle-même ces services, mais s'associer de diverses manières avec d'autres organismes privés ou publics pour garantir au patient qu'elle prend en charge tous les services requis. L'ensemble de ces éléments formerait le réseau local de services.

Dans cette foulée, la nouvelle agence de développement de Montréal-Centre a soumis en consultation les balises et critères sur lesquels devraient reposer les réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal. Il faut présumer que toutes les autres agences de développement emboîteront bientôt le pas. À la lecture de ces documents, les inquiétudes qu'avait exprimées la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) en Commission parlementaire sur l'étude du projet de Loi 25 sont tout aussi vives.

Un brassage précipité

Nul ne contestera l'importance de mieux intégrer les services et de faciliter le cheminement du patient dans les divers niveaux de soins que pourrait exiger son état. Mais sous ce noble objectif, le Ministère s'approprie à faire subir au réseau un important brassage de structures qui précède, plutôt qu'il ne suit, la mise en place d'un plan d'organisation clinique. Les consensus requis à la réussite de ce projet ne semblent pas la priorité du Ministère. Les dernières réformes nous ont pourtant démontré qu'il s'agit de la première condition gagnante. L'échéancier proposé est très court et ne permettra pas d'effectuer les consultations requises, surtout dans un grand milieu urbain.

La mission de première ligne doit être une des premières priorités de ces



Renald Dutil

nouvelles instances locales. Les craintes qu'une instance englobant un centre hospitalier d'envergure adopte une approche hospitalo-centriste sont partagées par plusieurs. Une telle situation reléguerait au second plan l'ensemble des services de première ligne. C'est un danger que nous avions souligné en Commission parlementaire, en insistant sur le fait que plusieurs des problèmes vécus dans nos hôpitaux, particulièrement à l'urgence, ont comme origine l'inaccessibilité des ressources de première ligne dans la communauté. Les soins médicaux généraux dispensés par les omnipraticiens sont au coeur des services de première ligne.

Et pourtant, le projet du Ministère, tout comme celui de l'agence de développement de Montréal, est très flou sur la place réservée aux soins médicaux généraux dispensés par les omnipraticiens. Bien que les Départements régionaux de médecine générale (DRMG) soient appelés à définir des ententes entre une instance locale et les cabinets de médecin, l'imprécision l'emporte sur la clarté. On n'y trouve aucune indication sur la place qu'occuperont les omnipraticiens qui exercent actuellement dans les CLSC. Où iront leurs patients? Les CLSC perdront leur identité propre et deviendront partie de l'instance locale. Qu'advient-il de la pratique des 1777 omnipraticiens qui y exercent?

Veut-on la confiner à certains programmes s'adressant à des clientèles spécifiques? Toutes ces inquiétudes méritent des réponses.

La médecine familiale en CLSC

La FMOQ a souvent plaidé l'importance de maintenir des services de médecine familiale dans les CLSC. Ces établissements ont créé plusieurs programmes spécifiques pour des clientèles vulnérables et prioritaires qui exigent une approche pluridisciplinaire difficilement accessible dans les cliniques et les cabinets privés. C'est un mandat essentiel et qui doit être maintenu. Mais l'activité des omnipraticiens en CLSC ne doit pas être confinée aux seuls programmes spécifiques, comme ce fut trop souvent le cas dans plusieurs CLSC, surtout en milieu urbain.

Au début des années 1990, tout en reconnaissant l'importance d'une participation médicale aux programmes spécifiques, l'Association des médecins de CLSC du Québec (AMCLSCQ) a proposé un nouveau modèle de pratique qui alliait des activités de médecine familiale auprès de la population du territoire à une participation aux programmes du CLSC. La FMOQ et d'autres partenaires du réseau, le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec, ont adhéré au projet intitulé *Le projet médical en CLSC*. Actuellement, ce mode de pratique est bien implanté dans la plupart des CLSC du Québec, et les médecins de CLSC comptent pour près de 20% des effectifs médicaux en première ligne.

Ce double rôle des médecins de CLSC, à la fois médecins de famille et membres d'une équipe multidisciplinaire, doit être préservé au sein des nouvelles instances de santé, d'abord et avant tout pour le bénéfice des personnes que ces médecins prennent en charge et suivent. Qui plus est, dans le passé, les médecins de CLSC n'ont souvent pas reçu le soutien administratif nécessaire à l'exercice de la médecine. La Fédération espère que les nouvelles instances locales corrigeront cette situation afin que les omnipraticiens puissent évoluer dans un environnement plus favorable à l'amélioration des services.

Docteur Renald Dutil, président
Fédération des médecins
omnipraticiens du Québec

Autres opinions B 5

Pour nous écrire

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents. Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le

nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal. Envoyez vos documents par courriel: redaction@latribune.qc.ca; par télécopieur: 564-8098 ou par la poste: Opinions des lecteurs, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2X8.

Un an de moins pour un bac en agronomie

L'Université Laval créditera aussi certains cours collégiaux en économie et gestion agroalimentaires



André Laroche
aloroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

sauger plus d'une année d'études universitaires.

En collaboration avec huit collèges de la province, l'Université Laval a en effet mis sur pied des programmes DEC+BAC en agronomie, ainsi qu'en économie et gestion agroalimentaires. Les collèges de Sherbrooke et de Victoriaville font partie de cette entente.

Ainsi, les étudiants en gestion et exploitation d'entreprise agricole pour-

ront se voir reconnaître jusqu'à 36 crédits dans ces deux programmes universitaires. Les diplômés de mai prochain pourront déjà se prévaloir de cette entente.

«Il s'agit d'une excellente nouvelle pour le domaine de l'agroalimentaire québécois», a souligné le doyen de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Jean-Paul Laforest. Elle permettra de former un plus grand

nombre de professionnels compétents dans des disciplines où la demande est en croissance constante.»

Le directeur des études du Collège de Sherbrooke, Raymond Genest, se réjouit pour les collégiens. «Il s'agit d'une forme de reconnaissance d'acquis. Les étudiants pourront prendre la décision d'entreprendre des études techniques et de poursuivre à l'université sans être pénalisé. Ils seront même

encouragés à poursuivre», a-t-il affirmé. La particularité du Collège de Sherbrooke, c'est d'offrir en fait une «passerelle des deux côtés». En effet, grâce à une entente avec la Commission scolaire des Hauts-Cantons, les élèves peuvent aussi entreprendre un cours professionnel de niveau secondaire au CRIFA de Coaticook et sauver une année scolaire au collégial.

Claude Boucher hérite des dossiers économiques



François Gougeon
fgougeon@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

sport et loisirs.

«Je suis très heureux de cette nomination... Je vais pouvoir mettre à profit mes dix dernières années d'implication active dans plusieurs dossiers économiques, notamment ceux concernant le territoire estrien», a dit M. Boucher.

D'ailleurs, concernant les sociétés de capital de risque, dont toute l'inquiétude entourant le devenir de la Société Innovatech du sud du Québec, M. Boucher aura l'occasion de se faire les dents, mardi prochain. Ce sera le début des travaux de la commission parlementaire convoquée par le gouvernement Charest sur la question.

Le député Boucher a rappelé être à l'origine de la Société Innovatech du sud du Québec, en partenariat avec le groupe du GATE. «Alors que la députée-ministre Monique Gagnon-Tremblay, d'ailleurs la responsable de l'Estrie, semble avoir abandonné le dossier (Innovatech), je ferai tout en mon pouvoir pour que la région puisse continuer à bénéficier de cette importante institution, essentielle au développement économique de la région», a aussi confié Claude Boucher.

Des dossiers chauds en matière économique, comme celui de l'avenir de la Société Innovatech sud du Québec, sont désormais



Claude Boucher

Bernard Landry, critique officiel en matière d'industrie et de commerce. Il quitte donc sa fonction de critique en

10 \$ de plus pour un passeport

Cardin tient à remettre les pendules à l'heure

La Tribune
SHERBROOKE

Devant la désignation d'un agent réceptionnaire des passeports au bureau de Postes Canada, de la rue King Ouest, le député de Sherbrooke Serge Cardin a l'impression de se faire couper l'herbe sous le pied. Il tient à remettre les pendules à l'heure.



Serge Cardin

Cardin, notamment en ce qui concerne les coûts de ce service.

Il en coûtera 10 \$ de plus pour un service en cinq jours ouvrables de moins, indique le député bloquiste dans un communiqué diffusé aux médias.

De plus, M. Cardin tient à préciser que son bureau offre toujours le service de passeport. Le député de Sherbrooke souhaite qu'on plante un véritable bureau des passeports dans sa ville, un service qui pourrait desservir toute l'Estrie.

Rappelons que le bureau de M. Price indiquait plus tôt cette semaine que les citoyens de la région n'ont plus à se rendre à Montréal, Québec ou Ottawa

pour obtenir rapidement leur passeport. Le service a été implanté au bureau de Postes Canada, au 315 de la rue King Ouest.

Québec investit pour rénover plusieurs écoles de la région

La Tribune
SHERBROOKE

Plusieurs écoles du territoire couvert par La Tribune feront l'objet de rénovations, grâce à des investissements de plusieurs centaines de milliers de dollars annoncés par le gouvernement provincial.

Ainsi, des écoles de Stornoway, Saint-Malo, Cookshire-Eaton et Potton se partageront 225 000 \$ pour des travaux de rénovation.

L'école de la Rose-des-Vents, de Stornoway reçoit 15 280 \$; l'école Notre-Dame-de-Toutes-Aides, de Saint-Malo, 73 344 \$; l'école de Sawyerville, à Cookshire-Eaton, 68 760 \$; l'école Le Baluchon, de Potton, 68 760 \$.

Centre-du-Québec

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation alloue une somme de 184 888 \$ à trois commissions scolaires de la région du Centre-du-Québec. Cette somme servira à la réalisation de travaux d'immobilisation dans trois écoles au cours de l'année scolaire 2003-2004.

De la CS Riveraine, l'École Jean XXIII de Saint-Wenceslas recevra 74 108 \$; de la CS des Bois-Francs, l'École Saint-Coeur-de-Marie de Saint-Pierre-Baptiste, 68 760 \$; de la CS des Chênes, l'École Carrousel de Sainte-Brigitte-des-Saults, 42 020 \$.

L'Amiante

Pour sa part, la Commission scolaire de la région de L'Amiante recevra 20 628 \$. Cette somme servira à la réalisation de travaux d'immobilisation dans deux écoles au cours de l'année scolaire 2003-2004 soit l'École Aux Quatre-Vents, d'Adstock (11 460 \$) et l'École de la Pierre-Douce, de Saint Pierre de-Broughton (9168 \$).

Au cours de l'automne dernier, les commissions scolaires comptant des écoles qui recevaient 100 élèves ou moins au 30 septembre 2002 dans des municipalités de moins de 25 000 habitants ont été invitées par le ministère de l'Éducation à présenter des demandes de financement de travaux de rénovation touchant principalement l'enveloppe architecturale des bâtiments.

L'anneau de glace du plateau Sylvie-Daigle est fermé

SHERBROOKE

Les patineurs sherbrookoïses habitués de l'anneau de glace du plateau Sylvie-Daigle doivent laisser place aux véhicules du Challenge sur glace.

Le Service des loisirs de la Ville de Sherbrooke avise que l'anneau de glace sera fermé pour le reste de la saison froide.

Cette fermeture est nécessaire en raison des préparatifs de la sixième édition du Challenge sur glace Damafro du Canada, du 27 au 29 février.

Par conséquent, les patineurs sont invités à se diriger vers le domaine Howard et le parc Jacques-Cartier pour la pratique du patin libre.


ENCAN PUBLIC

PLUS DE 100 ARTICLES ACQUIS PAR L'ENTREMISE DE
**TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES
DU GOUVERNEMENT CANADA**

BIJOUX ET MONTRES NON RÉCLAMÉS, ABANDONNÉS
SANS RÉSERVES PAS D'OFFRE MINIMUM

AUTRES CONSIGNATEURS

PLUS DE 100 ARTICLES, DE NOUVEAUX BIJOUX DE GRANDE VALEUR, VENDUS À L'UNITÉ AU PLUS OFFRANT



MONTRE POUR HOMMES 18CT PATEK PHILIPPE "TRIPLE CALENDAR MOONPHASE"
PLUSIEURS BAGUES À DIAMANTS DE 1 À 3 CARATS, PERLES, RUBIS, BOUCLES D'OREILLES, BRACELETS, ÉMERAUDES, SAPHIRS, DIAMANTS, COLLIER, PLUSIEURS MONTRES ROLEX, CARTIER, PATEK PHILIPPE


**ALLEZ À LA SALLE FEDERAL AUCTION À
L'HÔTEL DELTA SHERBROOKE, 2685 RUE KING OUEST, SHERBROOKE**

LE SAMEDI 21 FÉVRIER 2004, À 14H PRÉCISES.

INSPECTION PUBLIQUE ET INSCRIPTION À COMPTER DE 13H.

Quelques réservations, additions et/ou suppressions peuvent s'appliquer. Les adjudicataires devront payer des frais de manutention de 15% plus TPS et TVQ. Paiement comptant, cartes de crédit, Interac et chèques certifiés. Les articles peuvent ne pas être exactement comme montrés. Renseignements: (855) 458-9509. Federal Auction Service est la seule compagnie privée d'enchères au Canada, ISO 9001:2000. Chaque article est garanti authentique. Toutes les montres ont une garantie standard d'un an. Federal Auction Service n'est pas un organisme gouvernemental. © 2004 FAS 116265

www.federalauctionservice.com



Mérite national

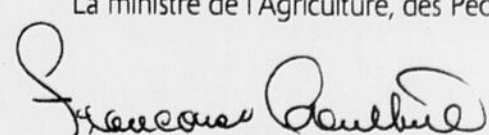
de la restauration et de l'alimentation

Félicitations aux artisans de la table

Je félicite sincèrement tous les lauréats de l'édition 2004 du Mérite national de la restauration et de l'alimentation. Artisans de la table, vous êtes de formidables ambassadeurs auprès des consommateurs, leur faisant découvrir le meilleur de ce que le Québec gourmand a à offrir! Que vous soyez cuisinier, restaurateur, traiteur, producteur, transformateur ou distributeur, vous contribuez à enrichir et à raffiner la gastronomie québécoise. Les honneurs que vous avez reçus récompensent votre mérite et vos efforts et ils font en outre de vous une source d'inspiration stimulante pour l'ensemble de vos pairs.

Félicitations!

La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,




Françoise Gauthier

Prix Mérite exceptionnel en matière d'innocuité et de salubrité
du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, Sherbrooke

Prix Hommage aux femmes en agroalimentaire
Mme Cora Mussely Tsoufidou, Restaurants Chez Cora déjeuners

Consultez le site Internet du Mérite national de la restauration et de l'alimentation pour obtenir des renseignements supplémentaires :
<http://www.agr.gouv.qc.ca/mnra/>



Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Québec



VOUS SOUFFREZ DE SURDITÉ ou vous connaissez quelqu'un qui en souffre?

SAVIEZ-VOUS QUE?

- 1 PERSONNE SUR 10 souffre de surdité
 - 1 PERSONNE SUR 3 de 65 ans et plus souffre de surdité
 - 1 PERSONNE SUR 2 de 75 ans et plus souffre de surdité
- MAIS SEULEMENT 1 PERSONNE SUR 100 CONSULTE!

ALORS POURQUOI NE PAS CONSULTER?

- Vous avez travaillé dans le bruit?
- Vous êtes un vétéran de la guerre?

INFORMEZ-VOUS!
CERTAINS ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX
PEUVENT VOUS INDEMNISER

J'ENTENDS MAIS... JE NE COMPRENDS PAS!

Vous reconnaissez-vous dans ces exemples?
Depuis quelques temps...

- Lorsque plusieurs personnes parlent en même temps, j'ai de la difficulté à comprendre
- Je ne vais pas au théâtre, au cinéma ou voir des spectacles parce que je n'entends pas bien
- Mes oreilles sillent ou bourdonnent
- Les gens doivent me parler plus fort
- Je dois monter le volume de la télévision ou de la radio pour mieux comprendre

ALORS POURQUOI NE PAS CONSULTER?

NOUVELLE TECHNOLOGIE 100% DIGITALE

- Réduction de bruits de fond
- Maximisation de la parole
- Aucun volume à contrôler



NOUS OFFRONS
UNE GARANTIE DE **4 ANS** DE SERVICE SANS FRAIS

SUR TOUTE NOUVELLE PROTHÈSE*

Incluant les examens, les visites annuelles, les nettoyages, les modifications, les examens électroacoustiques, les ajustements et les réparations faites au bureau.

- Nous consultons un spécialiste pour nos yeux régulièrement
- Nous consultons un spécialiste pour nos dents annuellement

ALORS, POURQUOI NE PAS CONSULTER UN PROFESSIONNEL POUR VOS OREILLES?

- CONSULTATIONS ET EXAMENS **SANS FRAIS**
- PROTHÈSE AUDITIVE **SANS FRAIS**

Défrayé par la RAMQ (carte soleil) **

Prenez votre santé auditive en mains

LaPlante & Associés

AUDIOPROTHÉSISTES

CENTRE PROFESSIONNEL BELVÈDÈRE
300, rue Belvédère Nord, bureau 104, Sherbrooke
AUSSI À DRUMMONDVILLE, GRANBY, THETFORD MINES ET VICTORIAVILLE

(819) 821-4435

SANS FRAIS 1 888 821-4435

*Excluant les prothèses auditives défrayées par le gouvernement. Certaines conditions s'appliquent.
** Prothèse illustrée non couverte par la R.A.M.Q.. Certaines conditions s'appliquent.